Carte 10 : BOLINCHE

Système de gestion des pêches maritimes dans les eaux territoriales au large de la région Bretagne

Réglementation en vigueur en décembre 2013 / En cas de litige, seul le texte réglementaire fait foi

0 10 20 40 Miles

Projection Mercator / Système de coordonnées : WGS84

Sources : CRPMEM ; SHOM / Conception et réalisation : Terra Maris
Les produits dérivés maritimes proposés issus des fichiers des cartes marines du SHOM ne sont pas utilisables pour la navigation maritime. Ils ne remplacent pas les produits officiels d'un service hydrographique. Ces produits dérivés n'ont pas fait l'objet de vérification de la part du SHOM.

6°0'0"O 5°45'0"O 5°30'0"O 5°15'0"O 5°0'0"O 4°45'0"O 4°30'0"O 4°15'0"O 4°0'0"O 3°45'0"O 3°30'0"O 3°15'0"O 3°0'0"O 2°45'0"O 2°30'0"O 2°15'0"O 2°0'0"O 1°45'0"O

49°0'0"N 48°45'0"N 48°30'0"N 48°15'0"N 48°0'0"N 47°45'0"N 47°30'0"N 47°15'0"N

N W E S

12 milles

BO1

BO2

48°30' N

C1 C2 C3 C4 C5 C6 C7 C8 C9 C10 C11 C12 C13 C15

NM1 NM2

île de Bréhat

île de Batz

île d'Ouessant

Archipel de Molène

île de Sein

île des Glénan

Perros-Guirec

Paimpol

Morlaix

Saint-Malo

Saint-Brieuc

Brest

Le Conquet

Douarnenez

Audierne

Quimper

Concarneau

Le Guilvinec

Lorient

Auray

Vannes

Rennes

FINISTERE (29)

COTES-D'ARMOR (22)

ILE ET VILAINE (35)

MORBIHAN (56)

Basse-Normandie
Bretagne

Bretagne
Pays de la Loire

Limites administratives

- Frontière nationale
- Limite régionale
- Limite des 12 milles

Zone à accès interdit

- Cantonnement
- Chenal d'accès au port

Zones à accès restreint

DELIB. "Bolinche au nord du 48°30'-CRPM-2009 A" du 27/03/2009
- Licence spéciale pour la pêche à la Bolinche

DELIB. « Bolinche au sud du 48°30'-CRPM-2011-A » du 02/12/2011
- Licence spéciale pour la pêche à la Bolinche

Terra Maris